

LE MOULIN DE LA NAZE

La Naze est un lieu-dit du petit village de Valmondois, lequel est situé en aval de la vallée du Sausseron, à l'endroit où cette minuscule rivière rejoint l'Oise. De temps immémoriaux, un moulin était implanté à La Naze, d'autres moulins étant échelonnés sur l'ensemble du cours d'eau : on estime que, dès le 13^{ème} siècle, tous les sites géographiquement possibles étaient équipés de moulins hydrauliques qui s'y sont maintenus jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle.

Le moulin banal

Aux temps anciens, le moulin de la Naze était un moulin banal, c'est-à-dire établi en fonction de l'autorité seigneuriale (le droit de ban), en principe pour le bien public et l'usage des habitants de la seigneurie ; ceux-ci, en contrepartie de la commodité apportée par le moulin, avaient l'obligation de ne s'adresser qu'à ce moulin et bien évidemment devaient verser une contribution pour le service rendu et l'entretien du moulin.

Au 17^{ème} siècle, il appartenait au prince de Conti, lequel possédait un château sur l'île du Prieuré à l'Isle-Adam. Parmi les hôtes du prince, figurait parfois Jean de La Fontaine. On peut donc considérer comme éventuellement vraisemblable la légende selon laquelle c'est à Valmondois qu'aurait été composée la fameuse fable « Le meunier, son fils et l'âne ».



Sous l'Ancien Régime, les moulins étaient le plus souvent la propriété de nobles personnages mais, bien évidemment, leur gestion était confiée sous forme de bail à des meuniers professionnels, lesquels devenaient parfois de riches notables. C'est ainsi qu'en 1789, sur 1498 livres dues par la paroisse de Valmondois au titre de la taille, trois meuniers ont acquitté ensemble près de la moitié de l'impôt. Antoine Martel, meunier-farinier au moulin banal de la Naze, équipé de deux tournants (deux paires de meules) y a contribué, à lui seul, pour 329 livres. Ledit Antoine Martel ainsi qu'un autre meunier ont représenté la paroisse à l'assemblée de baillage pour la préparation des Etats Généraux. A noter qu'au moment de la Révolution, beaucoup de moulins, devenus biens nationaux, ont pu être rachetés par leurs gestionnaires.

19^{ème} et début du 20^{ème} siècle

Les bâtiments, figurant sur les cartes ci-contre, remonteraient, pour la partie la plus ancienne, à la fin du 17^{ème} siècle, le reste ayant été construit au 18^{ème} et au début du 19^{ème} siècle. Les roues du moulin n'y sont pas représentées ; en effet, elles étaient cachées à l'intérieur des bâtiments, ceux-ci se situant à cheval sur le cours d'eau.

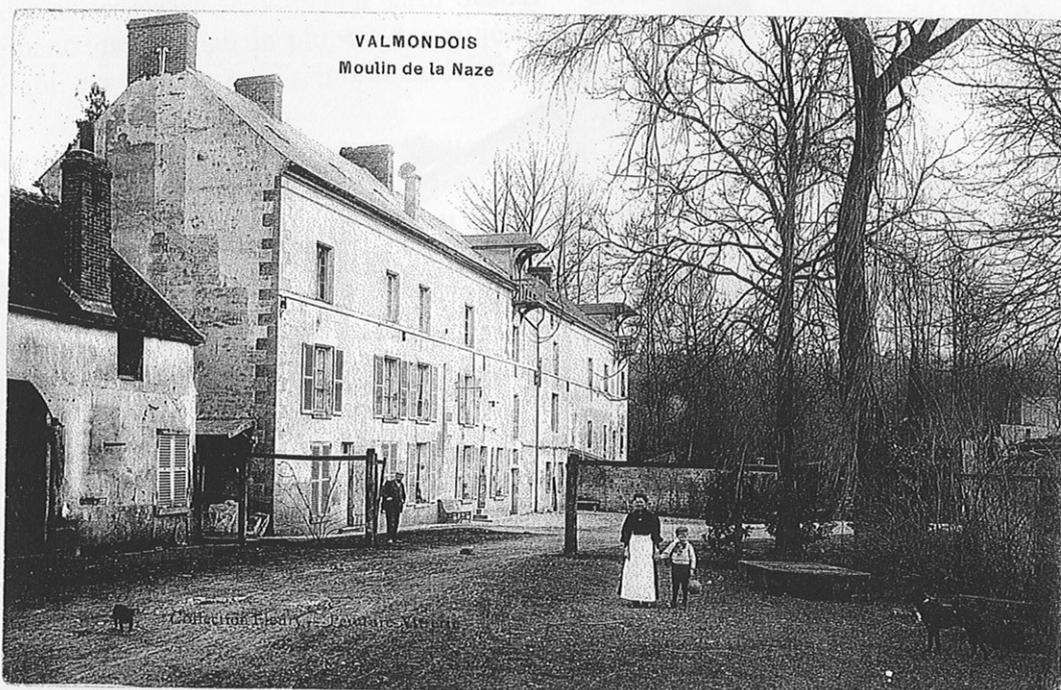
Rappelons qu'avant l'invention de la machine à vapeur, les moulins revêtaient une importance considérable car ils représentaient la force motrice de beaucoup de petites et grandes industries. Sur le Sausseron, toutefois, il s'agissait essentiellement de moulins à farine, transformant les céréales cultivées sur le plateau du Vexin.

Le 19^{ème} siècle fut une période de mutation dans « l'art du meunier » et dans la conception des moulins. Les progrès techniques réduisirent le nombre des moulins car seuls les entrepreneurs susceptibles d'investir dans des équipements de plus en plus performants purent maintenir leur activité ; certains moulins à farine furent alors convertis vers d'autres industries telles la petite métallurgie ; d'autres cessèrent toute activité, leurs bâtiments étant convertis en habitations.



Au début du 20^{ème} siècle, toutefois, il existait encore 12 moulins le long du Sausseron, lesquels étaient situés à Rhus, Vallangoujard, Labbeville, Nesles-la-Vallée, Verville et Valmondois. Dans cette dernière commune, le Sausseron animait 7 moteurs hydrauliques dont deux au moulin de la Naze, dénommé à l'époque moulin Burgaud, du nom de son propriétaire.

Au fil des années, la concentration industrielle de la meunerie a continué, réduisant peu à peu le nombre des moulins. Au sortir de la seconde guerre mondiale, cependant, deux moulins à farine étaient encore en fonctionnement à Valmondois, dont celui de la Naze. Il a cessé toute activité dans les années 1960.



Les temps modernes

Le moulin désaffecté a, pendant un certain temps, conservé intact l'ensemble de son matériel et celui-ci a même été classé à l'inventaire des Monuments Historiques en 1987. Malheureusement, par un tour de passe-passe qui nécessiterait une enquête poussée, ce matériel a disparu, ce qui est très regrettable compte tenu de l'affectation que l'on a donné récemment à l'ancien moulin.

Il a été, en effet, racheté par la commune de Valmondois pour y loger la « Maison de la Meunerie », inaugurée en octobre 2004. C'est le quatrième site de l'Ecomusée du Parc naturel régional du Vexin français, les autres sites étant la « Maison du Pain » à Commeny, le « Musée de la Moisson » à Sagy et le musée du Vexin français à Théméricourt.

Malheureusement – ceci est l'opinion personnelle de la signataire du présent texte et n'engage qu'elle – cet écomusée est quasi vide alors qu'une recherche historique modeste aurait pu fournir de la documentation (par exemple ne figure même pas une simple carte du Sausseron avec l'indication des lieux d'implantation des moulins autrefois). On a essayé de pallier ce manque de matière par diverses astuces audiovisuelles, à la façon d'un – mauvais – Disneyland.

L'intérieur du moulin proprement dit a été tellement transformé que les petits enfants visitant l'écomusée pourront imaginer qu'autrefois les meuniers exerçaient leur activité sur du parquet ciré. Par ailleurs, une partie des autres bâtiments, convertis en appartements, ont subi des modifications peu esthétiques.

Solange CONTOUR



Le moulin – Août 2005 – Cliché Solange CONTOUR

Pour en savoir plus :

- Mémoires de l'eau... la roue et la meule – Moulins du Val d'Oise, par Nicole Le Roy et Didier Collet, Conseil Général du Val d'Oise, 1991 ;
- Promenade au moulin de la Naze, par Marcel Mercier, in « Vivre en Val d'Oise », N° 89, année 2005.